

Dieu, de toute éternité, a voulu qu'il aille, et ses propres efforts, en coopération ou en résistance aux appels de la vertu, ne sont rien dans la balance de la suprême justice.... Au dedans du cercle orthodoxe se placent l'augustinisme et le molinisme, le premier du côté du pôle du surnaturalisme excessif, le second du côté du pôle du pélagianisme. L'augustinisme, donnant moins à l'homme, veut que la prédestination n'ait pas seulement lieu par prescience, mais plutôt que la prescience soit une suite de la prédestination; que la grâce qui sauve soit différente par sa nature de celle qui suffirait à l'homme le voulait, mais qui ne suffit jamais; que le décret touchant le salut soit antécédent chez Dieu à la connaissance du mérite de la créature. Le molinisme, donnant plus à l'homme, veut que la prédestination soit complètement subordonnée à la prescience, que la grâce efficace ne diffère de celle qui n'est que suffisante que par le fait même de la coopération ou de la résistance libre, que le décret du salut soit subordonné à la connaissance des mérites.

La critique rationaliste, sans s'occuper des limites arbitraires, et variables suivant les époques, qui séparent l'orthodoxie des systèmes hétérodoxes, voit dans le molinisme une véritable renaissance du semi-pélagianisme, et dans l'augustinisme la tige qui a produit très-naturellement le *batanisme* et le jansénisme. Il est certain que Baïus, et après lui Jansénius et Quesnel, ne firent guère que reproduire, en les développant, les doctrines augustinienes. Saint Augustin n'avait-il pas posé en principe la corruption totale de la nature humaine par le péché d'Adam? N'en avait-il pas tiré la conséquence que l'homme déchu n'a ni la volonté, ni le pouvoir de faire le bien; que c'est le Saint-Esprit qui allume dans les saints la volonté, si bien qu'ils peuvent parce qu'ils veulent, et qu'ils veulent parce que Dieu les détermine à vouloir: (*Spiritu sancto accenditur voluntas eorum ut deo possint quia sic velint; ideo sic velint, quia Deus operatur ut velint*); que Dieu agit sur les cœurs non-seulement par les moyens extérieurs de la loi et de l'enseignement, mais par une opération intérieure et cachée (*Non lege et doctrina forinsecus, sed interna atque occulta, mirabili ac ineffabili potestate, operari Deum in cordibus hominum non solum veras revelationes, sed etiam bonas voluntates*); que c'est la grâce seule qui produit les bonnes œuvres par lesquelles se manifeste la charité, qu'elle est irrésistible et agit même contre la volonté de l'homme (*Non est dubitandum voluntati Dei humanas voluntates non posse resistere*)? N'avait-il pas établi la prédestination absolue basée, non sur les mérites des élus, ni sur la prescience de Dieu, mais uniquement sur son bon plaisir (*elegit nos Deus in Christo ante mundi constitutionem, predestinans nos in adoptionem filiorum: non quia per nos sancti et immaculati futuri eramus, sed elegit predestinavitque ut essemus; fecit autem hoc secundum placitum voluntatis suae*)? N'avait-il pas enseigné que nul n'a le droit de se plaindre de ce décret absolu de prédestination, parce que tout le genre humain appartient à la masse de corruption, et, par suite du péché d'Adam, mérite la damnation éternelle; que dans cette masse de perdition, Dieu a résolu de sauver quelques hommes dont le nombre est invariablement fixé (*certus numerus electorum, neque augendus, neque minuendus*); que les élus ne doivent leur éléction, ni à leurs mérites ni à leur foi, mais à la seule miséricorde de Dieu; qu'ils seront, il est vrai, jugés selon leurs œuvres, mais que le don de la grâce étant inamissible et Dieu faisant tourner leurs péchés mêmes à leur plus grand bien, ils peuvent, en définitive, avoir la certitude d'être sauvés?

Les doctrines de Baïus ont été condamnées par le pape Pie V en 1567 (bulle *Ecce omnibus afflictionibus*), par le pape Grégoire XIII en 1579 (bulle *Provisionis nostrae*), et par le pape Urbain VIII en 1641 (bulle *In eminenti*).

BAÏAPUA s. m. (ba-ia-pou-a). Erpét. Couleuvre d'Afrique, appelée aussi Boïga.

BAIARDI ou **BAIARDO** (André), poète italien qui, à la fin du x^e siècle et au commencement du xvi^e, fut en faveur auprès de Louis Sforza, duc de Milan. Son principal ouvrage est un poème intitulé: *Libro d'arme e d'amore* nommé *Philogine*.

BAIARDI ou **BAIARDO** (Octave-Antoine), antiquaire italien, né à Parme vers 1690, d'une famille noble qui prétendait descendre de notre Bayard, mort vers 1765. Il embrassa l'état ecclésiastique et vint à Rome, où il parvint aux dignités de référendaire et de notaire du saint-siège. Sa réputation d'archéologue le fit appeler à Naples par Charles III, lors de la découverte d'Herculanum, pour travailler à la description des monuments. Il rédigea d'abord, en un volume in-folio, le catalogue des monuments rassemblés à Portici. Ce volume devait être suivi d'un autre qui comprendrait les figures et les descriptions. En attendant que les gravures fussent terminées, Baiardi obtint du roi la permission de composer un *Prodrome*, ou préface, destiné à faire connaître l'époque et l'utilité des fouilles. Mais le désir de faire briller son érudition, très-réelle d'ailleurs, l'entraîna si loin qu'il publia cinq volumes énormes in-4^o, sans avoir abordé son sujet. Le roi, impatienté de tant de lenteur et d'abondance, distribua le travail à plusieurs savants

qui formèrent l'académie *Ercolanense*, dont Baiardi reçut d'ailleurs la présidence, avec un traitement de 6,000 écus; mais l'irascible érudit ne tarda pas à quitter Naples, se considérant comme frustré de la gloire qu'il attendait s'il fût resté seul chargé de ce vaste travail. Il paraît qu'il avait encore en portefeuille les matériaux de deux nouveaux volumes de son terrible *Prodrome*. Heureusement ils y sont restés. L'abbé Barthélemy, dans son *Voyage en Italie*, donne des détails piquants sur ce personnage, qui composait des poésies latines sur des sujets tels que celui-ci: *Description anatomique du cerveau*. Il s'occupait d'un *Abrégé de l'histoire universelle*, qu'il voulait bien réduire à douze volumes, ce qui était assurément une grande concession de sa part, et dans lequel il prétendait par fixer le point du ciel où Dieu plaça le soleil en formant le monde. Il venait, ajoute Barthélemy, de découvrir ce point, et il me le montra sur un globe céleste. Malgré ces petits ridicules, Baiardi avait un vaste savoir; mais son esprit mal réglé ne lui permit pas d'en tirer un grand parti. Le seul ouvrage imprimé que l'on connaisse de lui est le *Prodromo dell' antichità d'Ercolano* (Naples, 1742-1756). Il a eu quelque part aux premiers volumes du magnifique ouvrage intitulé: *Les Antiquités d'Herculanum* (1757-1792).

BAIART s. m. (ba-iar). Techn. Augé de maçon pour porter le ciment.

BAÏBOUT ou **BAÏBOURDI**, ville de la Turquie d'Asie, dans l'Arménie, pachalik et à 90 kil. N.-O. d'Erzeroum, sur le Tschorokhi; château fort; 6,000 hab.

BAICLAKLAR s. m. (bè-kla-klar). Relat. Porte-enseigne dans les armées turques.

BAÏDAR, nom d'un petit village et d'une vallée très-fertile de la Russie d'Europe, en Crimée. Le village est sans importance; mais la vallée, qui n'a que 15 kil. de long sur 3 de large, mérite d'être mentionnée pour la beauté exceptionnelle de ses sites et sa fertilité fabuleuse; c'est dans cette vallée que prend sa source la petite rivière de Tchernia, rendue célèbre par les événements de la guerre de Crimée.

BAIDAR s. m. (bè-dar). Mar. Sorte de bateau du Kamtschatka, portant une voile et allant à l'aviron. On dit aussi BAYDAR et BAYDARGUE.

BAÏDOU-KAN ou **BAÏDU-KHAN**, roi tartare ou mongol, succéda en 1296 à Kandjiatou-Kan, que la corruption de ses mœurs avait fait déposer. Mais Kazan ou Gazan, gouverneur du Khorazan, vint bientôt lui disputer le pouvoir, et, étant parvenu à corrompre un de ses meilleurs généraux, il n'eut pas de peine à le vaincre. Baïdou prit la fuite, mais ses ennemis s'emparèrent de sa personne et le tuèrent après un règne de huit mois seulement.

BAIE s. f. (bè — du v. fr. *bayer* ou *bêr*, être ouvert). Constr. Ouverture pratiquée dans un mur, dans un pan de bois, une cloison, pour servir de porte ou de fenêtre. *Onze sujets tirés de la vie d'Hercule forment autour de la salle comme une sorte de frise, interrompue par les baies des fenêtres*. (Th. Gauth.) *L'ouverture par laquelle le jour entrant dans le cachot était une espèce de baie pratiquée au-dessus du cordon qui couronnait extérieurement le donjon*. (Balz.)

— **Encycl.** Les baies des portes et des croisées sont presque toujours rectangulaires, quelquefois carrées ou presque carrées, généralement plus hautes que larges. Une baie en maçonnerie se compose de trois parties principales: 1^o la partie inférieure, qui est horizontale et se nomme *seuil* pour les portes, et *appui* pour les croisées; 2^o les deux parties latérales, qui sont verticales et s'appellent *montants*, *dossierets*, etc.; 3^o la partie supérieure, qui prend les noms de *linteau*, *traverse*, *poitrail*, *plate-forme*, etc., quand elle est droite et horizontale, et celui d'*arc*, quand elle est cintrée. Dans les constructions en bois, les baies sont formées par des *huisseries*, c'est-à-dire par une charpente composée de deux montants ou poteaux réunis supérieurement par un linteau: il y a, de plus, un *appui*, s'il s'agit d'une croisée.

BAIE s. f. (bè — du v. fr. *bayer* ou *bêr*, être ouvert). Géogr. et mar. Petit enfoncement de la mer dans l'intérieur des terres, qui, comme un port, peut servir d'abri aux vaisseaux: *La baie de cette côte est sûre*. (Acad.) *On ne peut pas dire qu'une baie soit un petit golfe, car celles d'Hudson et de Baffin, au nord de l'Amérique, sont plus étendues qu'aucun golfe, excepté celui du Mexique*. (Ferry.) *Les matelots, retenus dans une baie par un grand calme, y pêchèrent des morues*. (Mignet.)

— Rem. Nous avons attribué au mot *baie* un sens conforme à celui que lui donnent les ouvrages spéciaux, et c'est celui qu'on devra lui assigner lorsque le mot sera pris comme appellation générale; mais nous devons ajouter que lorsqu'il sert à désigner un enfoncement dans les terres déterminé, l'usage a le plus souvent consacré des dénominations qui s'écartent du sens propre du mot. Ainsi la baie d'Hudson est loin d'être un petit golfe; beaucoup d'anses, de rades et surtout de golfes sont dénommés *baies*; en revanche, beaucoup de golfes portent le nom d'anses, de rades et surtout de golfes. La confusion pratique entre ces divers mots est à peu près complète.

— **Homonymes.** Bai, bée, bey.

— **Antonymes.** Bec, cap, pointe, promontoire.

BAÏE s. f. (bè — lat. *bacca*, même sens). Bot. Fruit charnu, indéhiscant, qui ne renferme pas de noyau, mais une ou plusieurs graines: *BAÏE de rosier, d'églantier, de genévrier, d'asperge, de laurier*. La dénomination de BAÏE est encore peu précisée et s'applique à des structures fort différentes. (A. Richard.)

— **Baies monospermes.** Celles qui n'ont qu'une semence. *Baies disperses, trispermes, polyspermes*. Celles qui ont deux, trois, plusieurs semences. *Baie uniloculaire, biloculaire, triloculaire, multiloculaire*, Baie à une, deux, trois, plusieurs loges.

— **Par ext.** On donne encore le nom de *baies* à des fruits dont les semences sont contenues dans des loges, telles que ceux de la morelle, de la belladone, etc. Dans ce cas, on dit aussi FAUSSES BAÏES.

— *Baie à ondes*. Arbre de moyenne grandeur, qui croît à Saint-Domingue, dans les lieux sablonneux, et qui appartient à la famille des légumineuses.

— **Liturg.** *Dimanche des Baies*, Un des noms que l'on donnait au dimanche des Rameaux, parce qu'on y portait souvent des branches de laurier garnies de leurs baies.

— **Encycl.** Les baies appartiennent à la classe des fruits charnus, et elles reçoivent des dénominations spéciales, d'après le nombre de semences qu'elles contiennent. Elles constituent un aliment recherché par de nombreuses tribus d'animaux, parmi lesquels on peut ranger les carnassiers de la plus grande taille. L'ours ne les dédaigne pas, et lorsque La Fontaine nous montre le renard convoitant

Des raisins murs apparemment,
Et couverts d'une peau vermeille,

le fabuliste est dans le vrai. Mais c'est surtout à la nombreuse famille des oiseaux que les baies servent de nourriture, et c'est peut-être à cette circonstance que certaines plantes, telles que le groseillier et la vigne elle-même, doivent leur propagation. La pêche et l'abricot, dit M. Perry, seraient encore en Asie si des voyageurs n'avaient pas pris soin de les apporter en Europe; si ces fruits avaient été réduits à la grosseur d'une baie, ils auraient depuis longtemps envahi tout l'ancien continent, et peut-être le nouveau monde. — « Quand on examine attentivement les diverses espèces de fruits qui ont reçu le nom de *baie*, dit M. Richard, on reconnaît entre elles des différences extrêmement tranchées. Ainsi, il y a des baies uniloculaires et monospermes, soit primitivement, soit par suite d'avortement; d'autres qui proviennent d'un ovaire à deux, trois, ou à un plus grand nombre de loges polyspermes, dont les graines sont attachées à l'angle interne de chaque loge, comme dans les genres de la famille des solanées à fruits charnus; d'autres, au contraire, proviennent d'ovaires à graines pariétales, comme les groseilliers. Tantôt la baie résulte d'un ovaire libre; tantôt, au contraire, l'épicarpe est formé par le calice adhérent avec l'ovaire infère. Ces observations suffisent pour prouver que la dénomination de *baie* est encore peu précise, puisqu'elle s'applique à des structures fort différentes. »

BAÏE s. f. (bè — rad. *bayer*, parce qu'on fait bayer ceux à qui on donne une baie). Bourde, tromperie qu'on fait à quelqu'un pour se divertir, pour plaisanter: *Il tint ce dernier avis encore pour une BAÏE*. (D'Aubigné.) *Mais c'est peut-être encore une de ces BAÏES bonnes pour amuser les enfants autour du feu*. (Gér. de Nerv.)

— **Donner la baie, une baie à, Tromper; décevoir:**

J'ai donné cette baie à bien d'autres qu'à vous.

CORNEILLE.

Le sort a bien donné la baie à mon espoir.

MOLIÈRE.

— Rem. Ce mot se prononçait autrefois *ba-ie*, comme on le voit par ce vers de Corneille, où il est de deux syllabes:

On leur fait admirer les baies qu'on leur donne.

Du reste, l'orthographe de ce mot a beaucoup varié; car il s'est écrit *bée*, puis *baie*, puis *baye*, et enfin *baie* a été définitivement préféré.

BAIER (Jean-Guillaume), théologien allemand, né en 1647, mort en 1695. Il professa la théologie à Halle, fit partie du consistoire de Weimar et devint chapelain du duc. Il a donné des ouvrages de théologie. — Un de ses fils, Jean-Guillaume (1675-1729), théologien et naturaliste, a publié des écrits pour démontrer que le Béhémot et le Léviathan de la Bible sont l'éléphant et la baleine, et pour prouver la réalité du déluge par le témoignage des fossiles. — Un deuxième fils, Jean-David (1681-1752), a publié de nombreux écrits de théologie. — Enfin, un troisième des fils de Jean-Guillaume l'ancien est celui dont l'article suit.

BAIER (Jean-Jacques), célèbre médecin et naturaliste allemand, né à Léna en 1677, fils du théologien Jean-Guillaume, mort en 1735. Il exerça la médecine à Nuremberg, à Halle, à Ratibonne et fut professeur à la faculté d'Altorf. Elu membre de l'académie des Curieux de la nature en 1720, il en devint président en 1730. Il a laissé de nombreux ouvrages, entre autres *Oryctographia norica*, où il décrit avec fidélité les minéraux et les fossiles ob-

servés aux environs de Nuremberg. Son fils a publié des suppléments à ce travail.

BAÏÉRINE s. f. (ba-ié-ri-ne — de *Baïern*, nom allem. de la Bavière). Minér. Niobate ou hyponiobate de fer et de manganèse.

— **Encycl.** La *baïérine* est un corps à l'égard duquel il existe encore beaucoup d'incertitude. Ainsi, sa formule chimique n'est pas fixée, et il en est de même de sa forme cristalline. La *baïérine* a été longtemps confondue avec la tantallite, dont elle diffère cependant sous tous les rapports. Elle est d'un noir de fer, et sa poussière est d'un brun rougeâtre. Sa densité n'est pas constante; elle est comprise entre 5 et 6. On la rencontre parfois en très-gros cristaux présentant de belles irisations. Plusieurs localités du Connecticut en fournissent de beaux échantillons; mais on la trouve surtout en Bavière, au Groenland, dans l'Oural, en Espagne et même en France aux environs de Limoges. On l'a désignée successivement sous les noms de *tantallite de Bavière*, *tantallite d'Amérique*, *columbite* et *niobite*.

BAÏERN, BAYERN, nom allemand de la Bavière.

BAÏES, BAÏE, en italien **BAJA**, ville du roy. d'Italie, prov. et à 17 kil. S.-O. de Naples, près du cap Misène, sur le golfe du même nom. Port assez sûr défendu par un fort; 4,500 hab. Baïes était autrefois, à cause de son site ravissant, qui faisait dire à Horace:

Nulius in orbe sinus Baji praetulerat amenis,

à cause de la fertilité de son terroir et des abondantes sources d'eaux minérales qu'il renferme, le séjour de prédilection des grands seigneurs romains qui se croyaient en droit de déposer là le masque de leur rigide républicanisme pour se livrer sans crainte aux délices d'une vie toute de plaisirs et de volupté. Les ruines nombreuses qui entourent la petite ville moderne attestent son ancienne splendeur. Les débris des trois temples de Venus-Genetrix, de Mercure et de Diane-Lucifera, ainsi que les restes de quelques-anciens thermes, attirent surtout l'attention des archéologues.

BAÏETTE s. f. (ba-iè-te). Comm. Sorte d'étoffe de laine non croisée ou de flanelle très-lâche et tirée à poil d'un côté. On écrit aussi BAYETTE.

BAÏF (Lazare DE), diplomate et littérateur, né près de La Flèche vers la fin du x^e siècle, mort en 1547. Il fut conseiller de François I^{er} et ambassadeur à Venise et en Allemagne. Il a traduit en vers français l'*Electre* de Sophocle et l'*Hercule* d'Euripide, et composé les traités suivants, qui ont joui longtemps de l'estime des érudits: *De Re vestiaria*, *De Re navali*, et *De Re vascularia*. Le poète Baïf était son fils.

BAÏF (Jean-Antoine), poète français, fils naturel du précédent, né à Venise en 1532, mort en 1589. Il fit partie de la pléiade Ronsard et écrivit dans le goût de ce poète, défigurant la langue par un mélange bizarre de mots grecs et latins, de comparatifs et de superlatifs des langues mortes. Il essaya même d'inventer un alphabet, qui était composé de dix voyelles, dix-neuf consonnes, onze diphthongues et trois triphthongues, et il voulut introduire dans les vers français la cadence et la mesure de la poésie ancienne; mais ces essais ne lui réussirent point. Au reste, d'autres avaient rimé avant lui des vers mesurés à la manière des Grecs et des Latins, mais sans plus de succès. Il ne s'en fit pas moins honneur de cette frivole invention en donnant aux vers de ce genre le nom de *baïfins*. Il faut cependant reconnaître que sa fièvre d'innovation ne fut pas inutile aux progrès littéraires de notre langue. En 1570, il avait obtenu l'autorisation de fonder chez lui une académie de poésie et de musique, qui fut la première société littéraire établie en France, mais qui ne lui survécut point.

Les tentatives d'innovation de Baïf ne sont pas toutes aussi folles que certains critiques se le sont imaginé. Ce que l'on a appelé la bizarrerie de son orthographe, qui consistait à écrire chaque syllabe conformément au son, sans aucun égard pour l'étymologie, est un système que Ramus avait déjà voulu mettre en pratique, et qui compte de nos jours les partisans les plus éclairés. Le chancelier Bacon, dans son livre de *l'Accroissement des sciences*, avait certainement pris connaissance des tentatives de Baïf, lorsqu'il s'exprime ainsi: « L'orthographe vulgaire a donné lieu à des disputes. Doit-on écrire les mots comme on les prononce, ou ne vaut-il pas mieux se conformer entièrement à l'usage? L'écriture qui se donne pour réformée, c'est-à-dire conforme à la prononciation, est une de ces subtilités qu'on peut regarder comme inutiles; car la prononciation varie à chaque instant et n'a rien de fixe; ce qui fait disparaître entièrement les dérivations de mots, surtout de ceux qui sont tirés des langues étrangères... A quoi bon cette innovation? »

Baïf a laissé neuf livres de poèmes, sept d'amour, cinq de jeux, cinq de passe-temps, une tragédie d'*Antigone* en vers de cinq pieds; une comédie en cinq actes, imitée de Plaute, en vers de quatre pieds et intitulée *le Brave ou le Taille-Bras*; enfin, des mimes, enseignements et proverbes. Mais aujourd'hui personne ne lit plus ces ouvrages.

BAÏFIN s. m. (ba-i-fain — du nom de Baïf). Littér. Espèce de vers dont le poète Baïf